



**N°CIM 2025-14**

## **Arrêté prononçant la reprise d'une concession en état d'abandon**

**Le Maire de la Commune d'AULNAT,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2223-13 et suivants ;

**Vu** les procès-verbaux dressés le 25/07/2025 et le 28/02/2025, constatant l'abandon de la concession acquise par acte original en mairie établi le 15343 pour la famille « **BENEVOLO** » dans le cimetière d'Aulnat, division « **Partie n°2 de l'ancien cimetière** » sous le **numéro 1078**, et les différentes pièces qui y sont annexées, notamment le certificat d'affichage ;

**Vu** la délibération n°2025-31 en date du 12 mai 2025, par laquelle le conseil municipal a autorisé la reprise, au nom de la commune, de la concession en question ;

**Considérant** que l'état d'abandon dans lequel se trouve cette concession est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal ;

### **ARRETE**

**Article 1 :** La concession sus-indiquée, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, est reprise par la commune.

**Article 2 :** Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur ladite concession, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de trente (30) jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

**Article 3 :** Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

**Article 4 :** Les noms des personnes exhumées de la concession reprise, et réinhumées dans l'ossuaire susvisés.

**Article 5 :** Après l'accomplissement de ces différentes opérations, la concession, dont la reprise est prononcée, pourra être remise en service pour de nouvelles inhumations.

Fait à AULNAT, le

**03 JUN 2025**

**Madame Le Maire,  
Christine MANDON**



Délais et voies de recours: le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et /ou de sa notification.

Mairie d'Aulnat  
2 avenue Pierre de Coubertin  
63510 Aulnat

T : 04 73 60 11 11  
F : 04 73 60 11 19

A Aulnat, le 26/08/2023

## Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois du 26/07/2023 au 26/08/2023 inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,  
  
  
**Christine MANDON**

Affiché le 28/08/2023

| n° d'emplacement | partie                           | famille          | Date de concession | Etat initial                                                                                                                                                                                                         |
|------------------|----------------------------------|------------------|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 28               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | SAUZET           | 25/09/1893         | Importante présence de végétation, portail en métal détaché, descellement des pierres en cours et présence de pierres brisées, absence d'entretien visible (déchets, mousses, ...) pierre couchée sur le côté droit. |
| 33               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | LAROCHE-GARNAUD  | 29/09/1893         | présence de végétation, dalle brisée, nombreuses fissures                                                                                                                                                            |
| 40               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | ROYANNETTE Marie | 02/05/1890         | concession en herbe envahie par la végétation                                                                                                                                                                        |
| 41               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | COURNOL          | 01/03/1890         | concession en terre, tour en fer rouillé (manque des barreaux)                                                                                                                                                       |
| 51               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | COMBRE TERNAT    | 09/11/1898         | Dalle parcourue de fissures, en cours d'effondrement dans son 1/3 supérieur, affaissement d'une partie de la structure, végétation                                                                                   |
| 69               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | MOMONT PONT      | 20/12/1887         | Présence de morceaux de concessions brisés sur l'avant du caveau, mousse et lichen, pierres qui se déjoignent, végétations qui pousse à l'arrière du monument                                                        |
| 76               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | MOMONT DECORPS   | 22/09/1887         | Dalle fendue, trou en formation, nombreuses fissures, envahie par la végétation (un arbre pousse sur le côté droit), présence de déchets, tour en fer forgé cassé                                                    |
| 77               | Partie n°1 de l'ancien cimetière | MOMONT DECORPS   | 22/09/1887         | Dalle fendue, trou en formation, nombreuses fissures, envahie par la végétation (un arbre pousse sur le côté droit), présence de déchets, tour en fer forgé cassé                                                    |
| 110              | Partie n°1 de l'ancien cimetière | ARNAUD BRUN      | 02/04/1903         | Plafond en verre brisé à de nombreux endroits, structure rouillée, plantes poussant en bordure de concession                                                                                                         |

|       |                                     |                    |                   |                                                                                                                  |
|-------|-------------------------------------|--------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 111   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | ARNAUD BRUN        | 02/04/1903        | structure rouillée, plantes poussant en bordure de concession                                                    |
| 158   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | PICARD LAGERE      | 24/10/1920        | végétation envahissante                                                                                          |
| 202   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | DESFOUGERE BOUCHET | 24/08/1920        | fissures, tour en ferronnerie qui rouille, affaissement général de la structure, plaque brisée, mousse et lichen |
| 266   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | NEYRET COLOMB      | 18/11/1911        | Descellement des pierres, mousse et lichen, trou                                                                 |
| 306   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | ROYANNETTE Amable  | 16/02/1905        | fissures, mousses, trous en formations, présence de végétation, soulèvement de la dalle                          |
| 307   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | MONNET RIFARD      | 21/06/1905        | tour en fer forgé rouillé, mousse, fissure, végétation, objets funéraires brisés, trous                          |
| 356   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | BEAL COMBRE        | 10/07/1917        | concession en herbe servant de passage                                                                           |
| 420   | Partie n°1 de l'ancien cimetière    | FOURNIER DUGER     | acte de notoriété | trou, présence de végétation, fissures, mousse et lichen                                                         |
| 1013  | Partie n°2 de l'ancien cimetière    | COUDERT ROYANNETTE | 21/10/1925        | Tour en ferronnerie rouillée importante présence de végétation, bordure béton fissurée                           |
| 1022  | Partie n°2 de l'ancien cimetière    | BATISSE            | 25/11/1926        | pierres descellées, forte présence d'une végétation envahissante, mousse et lichen, affaissement de la dalle,    |
| 1028  | Partie n°2 de l'ancien cimetière    | RIBEYROLLE PEROL   | 10/05/1930        | végétation envahissante, traces de rouille sur le tour en ferronnerie, objets funéraires brisés                  |
| 1078  | Partie n°2 de l'ancien cimetière    | BENEVOLO           | 02/01/1942        | végétation, mousse, pierres descellées, fissure, trou dans la dalle                                              |
| 1106  | Partie n°2 de l'ancien cimetière    | DETEIX             | 17/08/1943        | végétation envahissante, bordure fissurée et couverte de mousse                                                  |
| 2211  | Extension n°1 de l'ancien cimetière | COLLADO            | 09/09/1969        | végétation, trou                                                                                                 |
| 2225b | Extension n°1 de l'ancien cimetière | EYRAUD             | acte de notoriété | végétation, affaissement de la stèle                                                                             |
| 2259  | Extension n°1 de l'ancien cimetière | MIRO               | acte de notoriété | végétation                                                                                                       |
| 2263  | Extension n°1 de l'ancien cimetière | GOURGEON           | acte de notoriété | végétation                                                                                                       |

|      |                                     |             |            |                                                                                   |
|------|-------------------------------------|-------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 3004 | Extension n°2 de l'ancien cimetière | DINVAUX     | 17/12/1979 |                                                                                   |
| 3019 | Extension n°2 de l'ancien cimetière | PRADO LOPES | 09/10/1981 | Trou, végétation envahissante, concession en court d'effondrement , nid d'insecte |
| 3152 | Extension n°2 de l'ancien cimetière | CCAS        | 24/02/1993 | végétation importante                                                             |

**Si vous êtes un des descendants / successeurs du concessionnaire d'une de ces concessions ou que vous êtes la personne chargée de l'entretien de la sépulture nous vous invitons à vous rapprocher du service accueil de la commune d'Aulnat :**

**Par courrier : Mairie d'Aulnat – 2 avenue Pierre de Coubertin 63510 AULNAT**

**Mail : [contact@ville-aulnat.fr](mailto:contact@ville-aulnat.fr)**

**Téléphone : 04.73.60.11.11**

**Ou aux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie**

A Aulnat, le 12/10/2023

## Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois du 26/07/2023 au 26/08/2023 inclus et du 12/09/2023 au 12/10/2023 inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

**Le Maire,**



**Christine MANDON**

**Affiché le 12/10/2023**

A Aulnat, le 27/11/2023

## Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de M. Thierry ROCHAIS, policier municipal et en présence de Mme Gwénaëlle MORVAN, responsable du service cimetière, le 25 juillet 2023 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois :

- du 26/07/2023 au 25/08/2023 ;
- Du 12/10/2023 au 11/11/2023
- Du 27/10/2023 au 26/11/2023.

inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

Le Maire,  
  


**Christine MANDON**

**Affiché le 27/11/2023**

**+ clermont  
auvergne  
métropole**



## **Certificat constatant l'affichage d'extraits du procès-verbal relatif à l'état d'abandon de concessions**

Je soussignée Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, certifie que le procès-verbal dressé par moi-même avec l'assistance de Monsieur Thierry MAGNON, policier municipal et en présence de Madame Marie FERRAND, responsable du service cimetière, le 28 février 2025 au sujet de l'état d'abandon des sépultures ci-après listées, situées dans le cimetière d'AULNAT, a été affichée par extraits pendant un mois :

- du 03/03/2025 au 04/04/2025.

inclus à la porte de la mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures dont la liste se trouve en annexe du présent certificat.

Certificat établi ce jour pour servir et valoir ce que de droit,

A Aulnat le **10 AVR 2025**

**Le Maire,**



**Christine MANDON**